

Le service public régional au bord de la crise de nerfs

DH - Julien Thomas - 10 décembre 2016

<http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/le-service-public-regional-au-bord-de-la-crise-de-nerfs-584b3023cd70bb41f08e2752>

Au sein de l'administration bruxelloise, le malaise est important et le risque de départ de travailleurs qualifiés n'est pas exclu.

Délai moyen de 18 mois à deux ans pour obtenir un permis d'urbanisme, inexistence du service censé contrôler les auto-écoles, incapacité d'Actiris à résoudre les problèmes de recrutement au sein du service public, administration fiscale dans les limbes et inquiétudes persistantes du côté syndical quant à un démantèlement de la fonction publique : l'administration bruxelloise (SPRB) se trouve actuellement dans la tourmente.

Alors que d'importantes compétences ont été transférées au niveau régional dans le cadre de la sixième réforme de l'État, c'est dans la douleur, voire l'incertitude, que la Région bruxelloise procède à une réforme de la fonction publique, avec l'objectif affiché d'en renforcer l'efficacité. Alors que le Conseil Économique et Social a rendu, mi-septembre, un avis sévère sur le projet de réforme, les autorités régionales persèverent pourtant, et n'y associent que de manière marginale Christian Lamouline, c'est-à-dire le patron du SPRB.

En octobre dernier, lors de la réunion mensuelle rassemblant délégués de l'administration et représentants syndicaux, il est ainsi apparu que le secrétaire général n'avait pas été invité par le gouvernement à donner son avis sur la réforme. C'est ce qu'indique le procès-verbal de cette réunion dont la *DH* a eu connaissance.

Au final, selon différents observateurs, Christian Lamouline pourrait être malgré lui une des causes de la multiplication du nombre d'OIP (Organisme d'Intérêt Public) annoncée sous cette législature. Indésirable du côté du PS, le haut fonctionnaire étiqueté CDH est considéré comme difficile à licencier. Transférer certaines compétences telles que la fiscalité ou la délivrance de permis d'urbanisme dans de nouvelles structures permettrait de le contourner.

Au sein du personnel, le malaise que créent les incertitudes de cette réforme atteint en tout cas son paroxysme, selon une source syndicale. *"On s'inquiète pour l'avenir du service public"*, indique notre interlocuteur. *"Qu'en pense le contribuable bruxellois qui devra payer la concrétisation de cette réforme ? Il faudra démultiplier les frais de fonctionnement, les salaires des nouveaux mandataires et louer de nouveaux espaces"*, insiste un autre.

Du côté de Bruxelles-Mobilité, le dernier service important qui reste actuellement au sein du SPRB, le manager général Jean-Paul Gailly s'est récemment inquiété des possibles envies de départ de son personnel, démotivé par les problèmes récurrents de sous-effectifs. C'est toute l'organisation du service qui serait en péril, a-t-il fait savoir en octobre dernier.

Comment le PS a fait main basse sur Bruxelles

La Libre - ABONNÉS - MATHIEU COLLEYN - 14 janvier 2017

On ne compte plus les socialistes qui accèdent à des fonctions stratégiques

de direction à Bruxelles. L'opposition bruxelloise dénonce une mainmise jamais atteinte sur les outils socio-économiques de la Région. Malgré les discours sur l'indépendance des sélections, la politisation bat son plein. Comme il y a 30 ou 40 ans.

La nomination de Laurence Bovy à la direction de l'intercommunale Vivaqua a jeté un nouveau coup de projecteur sur un phénomène connu mais qui, avec le temps, prend des proportions qu'il est de plus en plus difficile d'attribuer à un concours de circonstances.

A Bruxelles, le PS est aux commandes d'un nombre impressionnant d'organismes publics dont les missions sont pour le moins stratégiques. Mme Bovy, ex-collaboratrice de Laurette Onkelinx, patronne de la Fédération du PS bruxellois, n'est arrivée que troisième parmi les candidats en lice pour le poste mais fut néanmoins choisie par le conseil d'administration pour remplacer Christiane Franck, PS également. Une nomination qui n'a rien de politique et qui repose sur les compétences de l'intéressée et sur l'indépendance du conseil d'administration, jurait en décembre Yvan Mayeur, bourgmestre et président PS de Vivaqua. Mais qui peut encore y croire ?

Car il en fut de même pour la désignation, en 2013, d'Olivia P'tito, ex-députée PS, à la direction de Bruxelles Formation. Ou encore celle, quelques années auparavant, de Grégor Chapelle, ex-échevin PS de Forest, comme directeur d'Actiris, le pararégional de remise à l'emploi. Gros employeur, l'Agence Bruxelles-Propreté est dirigée par Vincent Jumeau, ancien collaborateur du député-bourgmestre de Saint-Josse Emir Kir (PS) quand ce dernier était secrétaire d'Etat bruxellois en charge de la Propreté publique. Citydev, outil de développement économique cette fois, est dirigé par Benjamin Cadranel (PS), ancien chef de cabinet du socialiste Charles Picqué lorsqu'il était ministre-Président bruxellois. Gilles Delforge, directeur de la Société d'aménagement urbain (qui assure la promotion de sites tels que Delta, l'hippodrome de Boitsfort ou encore Josaphat) est issu du cabinet de l'ex-bourgmestre PS de Bruxelles Freddy Thielemans.

Fleurissent les exemples

D'autres exemples ont fleuri ces dernières années. Ainsi, si la nouvelle agence régionale bruxelloise pour le stationnement est dirigée par Eric Dubois (étiqueté SP.A), le PS en a offert la présidence à Jean-Pierre Van Gorp, passé du MR au PS à Schaerbeek. Jamil Araoud est passé, lui, directement du cabinet du ministre-Président de la Région Rudi Vervoort (PS) au nouvel organe régional de prévention et de sécurité. Laurette Onkelinx a surpris en s'emparant personnellement de la présidence du CA de Visit.brussels, l'office régional du tourisme. Et quand fut annoncée la création future d'un musée d'Art contemporain à Bruxelles, il était déjà entendu qu'Yves Goldstein, chef de cabinet démissionnaire de Rudi Vervoort, continuerait à diriger le projet. Pour ensuite diriger le musée ? La question reste ouverte.

Au niveau régional, il n'y a guère que la Stib, pilotée par le CEO Briec de Meeûs, sans étiquette politique, qui échappe à la tutelle directe d'un socialiste. Encore que Yonnec Polet, secrétaire fédéral du PS bruxellois, a été placé comme vice-président. Au rayon des intercommunales, on relèvera une présence forte du PS dans les secteurs de l'eau et de

l'énergie. Sibelga est historiquement dirigé par Luc Hujoel, étiqueté PS, alors qu'Yvan Mayeur, bourgmestre PS de la Ville de Bruxelles, préside Vivaqua, qui doit absorber une autre intercommunale, Hydrobru.

Fort de ses 25 % aux dernières élections régionales (2014), le Parti socialiste continue de dominer largement le gouvernement bruxellois composé de 6 partis politiques (PS, Défi, CDH, Open VLD, CD&V, SP.A). Ajoutons l'étendue du pouvoir socialiste à la Ville de Bruxelles sur le centre historique et le plateau du Heysel.

Des pratiques "choquantes", dit le MR

Il ne reste que quelques miettes aux autres partis. Au MR et chez Ecolo, on s'est d'ailleurs inquiété en 2016 de la volonté du gouvernement régional de créer trois nouveaux organismes pararégionaux (urbanisme, fiscalité et Selor). Pour Ecolo, la députée Zoé Genot dénonce une *"mainmise quasi totale sur les matières relatives à l'urbanisme"* et la création d'organismes échappant au contrôle du parlement. Pour le MR, le député Vincent De Wolf parle de pratiques *"choquantes"* et d'un phénomène atteignant *"des dimensions inégalées"*. *"Tous les leviers économiques de la Région sont aux mains des camarades"*, ajoute un MR.

Laurette Onkelinx n'a pas souhaité répondre à nos questions. Faute de temps, assure sa porte-parole, avant de nous renvoyer vers le cabinet de Rudi Vervoort. Eludant nos questions sur les implications démocratiques de cette situation ou sur la gouvernance publique, il nous a répondu ceci : *"Les mandataires qui sont désignés par le gouvernement bruxellois et dans l'ensemble des administrations et organismes bruxellois le sont sur base de procédures légales avec appel à candidatures et jury, avec une lettre de mission claire, des évaluations régulières et pour une durée limitée."* Seul compte la compétence, ajoute le ministre-Président.

Le PS court-circuite l'administration bruxelloise

La Libre - PA. D. - 12 septembre

Des compétences de l'administration sont transférées dans de nouveaux OIP. Le gouvernement bruxellois a récemment décidé de créer deux nouveaux organismes d'intérêt public (OIP) pour assumer des compétences normalement gérées par l'administration, à savoir la délivrance de permis d'urbanisme et la fiscalité. Des transferts qui posent question.

Pour justifier la création de l'OIP Bruxelles Urbanisme & Patrimoine, le gouvernement régional indique, dans une note aux chefs de services concernés, que celle-ci *"répond à l'augmentation de charge de travail et de la responsabilisation de ces administrations liées aux réformes en cours"*. Toujours selon l'exécutif, il apparaît nécessaire de placer cette structure sur le même pied que le Bureau bruxellois de planification (BBP), soit un OIP de type A également créé par le gouvernement Vervoort après les élections de 2014...

En ce qui concerne la création de l'organisme d'intérêt public Bruxelles Fiscalité, le gouvernement explique juste que celle-ci est rendue nécessaire *"car la structure des services telle qu'elle se présente actuellement au sein du Service public régional de Bruxelles ne répond qu'imparfaitement à la spécificité des tâches accomplies aujourd'hui par Bruxelles Fiscalité"*. Mais d'aucuns s'interrogent sur la pertinence de créer des structures de type OIP pour des fonctions régaliennes. En effet, on fait généralement le choix d'un OIP lorsque l'on crée un acteur public qui sera actif sur un marché privé. C'est notamment le cas d'Actiris sur le marché de l'Emploi ou de la SLRB sur le marché du logement.

Des craintes concernant une diminution du contrôle parlementaire et une réduction de la responsabilité des ministres de tutelle sont également émises par des députés de l'opposition mais aussi par des partenaires de la majorité (PS-Défi-CDH). Sans compter la multiplication des coûts liée à ces nouvelles structures. Le recours systématique à des OIP pose aussi la question d'éventuels problèmes d'efficacité au sein de l'administration.

Enfin, la mise sur pied de ces OIP permet de créer de nombreux postes : directeurs, commissaires du gouvernement, présidents du conseil d'administration... Ainsi, c'est Bety Waknine, actuelle directrice de cabinet adjointe de Rudi Vervoort pour le développement territorial, qui est pressentie pour devenir la directrice générale de Bruxelles Urbanisme & Patrimoine.

Depuis les élections régionales de mai 2014, l'exécutif bruxellois a déjà créé trois autres OIP : Bruxelles Prévention & Sécurité, la Société d'Aménagement Urbain (SAU) et le Bureau bruxellois de la Planification (BBP). À la tête de ces trois structures, se trouvent respectivement les socialistes Jamil Araoud, ancien conseiller du cabinet Vervoort, Gilles Delforge, autrefois chef de cabinet de l'ancien bourgmestre Freddy Thielemans, et Christophe Soil, chef de cabinet adjoint de Laurette Onkelinx lorsqu'elle était ministre de la Santé.

Le projet de Vervoort convainc... à moitié

LE SOIR - [ANN-CHARLOTTE BERSIPONT](#) - 19/01/2017

La sortie du ministre-président bruxellois Rudi Vervoort (PS) sur la gouvernance de la capitale (*Le Soir* du 18/1) n'a pas convaincu tout le monde. Pour rappel, il a annoncé sa volonté de réduire de 30 % le nombre de mandataires communaux dès 2018. Il a commandé une étude dont les résultats sont attendus à l'été 2017. Entre-temps, il souhaite mettre sur la table du gouvernement un projet d'ordonnance visant à geler la situation actuelle : dès les prochaines élections communales, selon son projet, l'évolution de la population n'aura plus d'impact sur le nombre d'élus, comme c'est le cas actuellement.

L'opposition écologiste et libérale du parlement n'est pas tendre avec le calendrier proposé. Zoé Genot, cheffe de groupe Ecolo, rappelle que l'idée de geler la situation actuelle figure dans l'accord de gouvernement depuis 2014. *« En trois ans, aucun texte concret n'a été mis sur la table... Selon la Constitution, il faut intervenir au moins un an avant les élections pour pouvoir faire des changements de ce genre... Le timing est vraiment très serré. »* Elle poursuit : *« Et ne parlons pas de l'idée de diminuer le nombre de mandataires communaux.*

L'étude livrera ses résultats à l'été 2017, j'ai de vrais doutes que cela puisse être prêt pour les élections de 2018. » En clair : elle a l'impression que « Rudi Vervoort organise lui-même son incapacité à agir pour les élections de 2018. »

« Particulièrement hasardeux »

Le ton est similaire chez les bleus : Vincent De Wolf, chef de groupe MR, pointe de « *grandes déclarations* » et s'interroge : « *Qu'en est-il concrètement ?* » A ses yeux, le timing visé est « *particulièrement hasardeux* ». Les deux groupes politiques regrettent aussi (à nouveau) l'attitude du gouvernement, qui crée de nouveaux organismes d'intérêt public et « *démembre l'administration* ».

Du côté des néerlandophones, qu'on sait très preneurs d'une réorganisation institutionnelle à Bruxelles, la diminution du nombre d'élus est bien accueillie. Une mise en garde est toutefois formulée : « *Attention à protéger la représentation des néerlandophones* », recadre Hannelore Goeman, SP.A. Même préoccupation au CD&V. Quant au CDH, il soutient la démarche de Vervoort, tout en réclamant d'y ajouter un angle sur la démocratie participative.

Et au niveau local ? Des coups de sonde dans des collèges communaux montrent qu'un fonctionnement avec deux ou trois échevins en moins par commune semble tout à fait envisageable. Pour peu qu'on prépare parfaitement la transition et qu'on ne le fasse pas dans le rush...

Un mot, pour conclure, sur le décumal des mandats. Zoé Genotépingle un manque d'ambition : « *Vervoort veut agir en 2024 ? Dix ans après la Wallonie ? Cela ne va pas.* »

« Dès 2018, 30 % d'élus en moins dans les 19 communes »

LE SOIR - ANN-CHARLOTTE BERSIPONT - 18/01/2017

Souvenez-vous : en septembre dernier, le ministre-président bruxellois Rudi Vervoort (PS) faisait sa rentrée sur le thème de la réforme institutionnelle de la capitale. Diminution du nombre d'élus communaux, de parlementaires, suppression de la commission communautaire commune (cette instance qui gère des matières liées au social et à la santé), listes bilingues... l'Everois mettait sur la table une « *pièce à casser* ». La sortie avait rencontré un succès mitigé : certains francophones ont estimé qu'une réforme institutionnelle n'était pas la priorité ; et certains néerlandophones ont d'emblée rejeté la partie sur les listes bilingues et la Cocom, s'inquiétant de la représentativité de leur groupe linguistique.

Aujourd'hui, Rudi Vervoort annonce que le projet suit son cours, en commençant par la partie sur la gouvernance locale, celle que les Bruxellois peuvent prendre en main eux-mêmes et qui ne nécessite pas de septième réforme de l'Etat. Il a pris contact avec le groupe de recherche « Dego », composé du Cevipol (centre d'étude de la vie politique, ULB) et du « Vakgroep politieke wetenschappen » de la VUB.

L'objectif ? « *Valider et modaliser scientifiquement mes propositions* », explique le ministre-président. A savoir : une diminution de 30 % du nombre d'élus communaux dès les

élections de 2018. « *Pour moi, la baisse vaut tant pour les échevins que les conseillers communaux, ajoute-t-il. Mais quand j'ai rencontré les experts universitaires, je leur ai demandé d'étudier la question pour savoir si c'est pertinent de réduire les deux ou de se limiter à l'exécutif. Ils réfléchiront aussi sur le pourcentage le plus pertinent. Le but politique, c'est de permettre de dégager des majorités stables et non pléthoriques.* »

Le socialiste justifie la nécessité d'une telle étude : « *On ne touche pas à la loi communale comme ça, il faut le faire avec précaution. Le projet de réforme ne doit pas mettre en péril la stabilité de l'institution.* » En attendant les résultats de cette enquête – qui devraient tomber cet été –, Rudi Vervoort souhaite déposer sur la table du gouvernement un projet d'ordonnance gelant la situation actuelle. En clair : dès les prochaines élections communales, en 2018, l'évolution de la population n'aura plus d'impact sur le nombre d'élus, comme c'est le cas actuellement.

In fine, l'objectif de cette réforme est de professionnaliser la fonction de bourgmestre ou d'échevin en la revalorisant financièrement. « *Je suis un municipaliste convaincu, poursuit le ministre-président. J'estime qu'il faut revaloriser le mandat local, en lui donnant un statut clair. Il faut faire en sorte, petit à petit, de le rapprocher du statut de député régional.* » Il n'est donc pas question, ici, de faire des économies. Pour lui, ce n'est pas un bon message à faire passer : son projet est à 100 % orienté vers une meilleure gouvernance. Dans son optique, il serait également judicieux d'aller vers une harmonisation des rémunérations des élus des 19 communes.

Voilà l'ambition pour 2018. Ce ne serait qu'un premier volet puisque Rudi Vervoort ambitionne d'instaurer, à partir de 2024, le principe du mandat unique. « *On sera à temps plein échevin ou bourgmestre, ou à temps plein député à la Région.* » Pas les deux en même temps, donc. Ce modèle mettrait définitivement un terme au cumul des mandats en Région bruxelloise. 2024, cela semble loin ? Le chef de l'exécutif ne veut pas procéder « *à la hussarde* ». « *Je propose ce tempo car ça fixe un cap, un chemin. On sait vers quoi on veut arriver, mais on se donne le temps.* »

La *final touch* de la réforme proposée : aligner les cycles des législatures communales et régionales. En 2024, les élections des deux niveaux de pouvoir tomberont en même temps. « *Nous pourrions profiter de cette opportunité pour raccourcir la législature communale de 6 à 5 ans (la durée d'un mandat régional, NDLR), précise Vervoort. Cela créerait un cycle qui met de la cohérence dans les politiques régionales et communales. Certains diront que 6 ans, c'est mieux que 5 mais, en termes d'objectifs politiques, cela permettrait de faire des contrats de législature ensemble.* »

Quid du reste de la réforme ? Les autres propositions lancées (moins de parlementaires, suppression de la Cocom, listes bilingues) seront étudiées par les experts universitaires dans un second volet, sans doute à partir de septembre 2017. Rappelons que si Rudi Vervoort n'est pas demandeur d'une septième réforme de l'Etat, il souhaite que les Bruxellois soient armés si celle-ci se présente un jour.

Un cadre pour les mandats des OIP

Le gouvernement bruxellois a été récemment épinglé car il est en train de créer plusieurs organismes d'intérêt public (OIP). L'opposition MR et Ecolo a dénoncé la multiplication de structures, de « *nouveaux bidules* », selon les mots de la députée écologiste Zoé Genot.

L'exécutif régional adoptera très prochainement en deuxième lecture un arrêté encadrant les rémunérations de chaque mandat dans ces OIP, ainsi que dans les para-régionaux. « *Nous voulons fixer un cadre précis des rémunérations des dirigeants* », précise Rudi Vervoort. Il pourrait aller un pas plus loin et appliquer cette grille aux organismes paracommunaux (intercommunales, ASBL communales, etc.).

Vervoort wil gemeente- en gewestverkiezingen doen samenvallen

Bruzz - 18/01/2017

Minister-president Rudi Vervoort (PS) wil de lokale verkiezingen in de negentien gemeenten van het Brussels gewest vanaf 2024 doen samenvallen met de regionale verkiezingen. Dat zou de duur van de lokale legislatuur terugbrengen van zes naar vijf jaar. Vervoort doet zijn plannen woensdag uit de doeken in *Le Soir* en op *Matin Première* (RTBF).

Vervoort heeft een wetenschappelijke studie besteld van zijn voorstel om het aantal gemeenteraadsleden in de negentien gemeenten van het Brussels gewest met 30 procent te verminderen. Hij neemt daarvoor onderzoekers van de vakgroep politieke wetenschappen van de VUB en van het Studiecentrum van het politiek leven (Cevipol) van de ULB onder de arm.

De universitaire werkgroep moet de ideeën die Vervoort bij het begin van het politieke jaar lanceerde, op hun wetenschappelijke waarde toetsen. Vanaf de gemeenteraadsverkiezingen van 2018 zou het aantal lokaal verkozenen met dertig procent verminderd moeten worden, zei Vervoort in september. Als het van Vervoort afhangt, wordt het burgemeesters- en schepenambt "geprofessionaliseerd". Hij wil vanaf 2024 een decumul invoeren, waarbij politici "ofwel voltijds schepen of burgemeester zijn, ofwel voltijds regionaal parlamentslid".

Het sluitstuk van Vervoorts institutionele hervorming is het doen samenvallen van de lokale en regionale verkiezingen. In 2024 zal dat sowieso het geval zijn en volgens Vervoort "kunnen we van die kans gebruikmaken om de lokale legislatuur te verkorten van zes naar vijf jaar". Dat zou tot meer "coherentie" leiden tussen het regionale en het lokale niveau, betoogt hij.